

QUEL ST MEDARD EN JALLES EN 2040 ?

RAPPORT DE LA
CONVENTION CITOYENNE



MAI 2024

Préambule

En avril 2023, la Municipalité a créé la première Convention Citoyenne Saint Médardaise et l'a missionnée pour imaginer notre commune en 2040.

La Convention Citoyenne est une opportunité pour replacer les citoyens au cœur de la décision publique, en les rendant acteurs des transformations nécessaires face à un contexte écologique, social et sociétal complexe et fragilisé.

D'avril 2023 à mai 2024, quarante habitants tirés au sort ou volontaires se sont engagés dans une démarche collective et réfléchie pour imaginer une commune dans laquelle il fera bon vivre en 2040 en offrant des conditions de vie respectueuses de l'humain, de l'environnement et du vivant.

Les conventionnés ont accepté de mettre en pratique «le faire collectif», d'écouter avec attention, d'être bienveillants, de se faire confiance, de respecter le cadre fixé, dans un état d'esprit constructif acceptant les divergences et la reconnaissance des savoirs de chacun, en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.

Toutes les idées qui ont émergé de nos travaux ont été débattues, et vous trouverez dans le rapport les propositions qui ont été adoptées par consentement par l'ensemble des conventionnés.

La lettre de mission de Monsieur le Maire, la charte de la Convention Citoyenne, la méthode et les étapes qui ont jalonné notre travail sont disponibles dans un document annexe.

Table des matières

Introduction.....	3
Le thème de l'URBANISME.....	4
La vision.....	4
Les enjeux.....	4
Les constats.....	4
Les propositions pour l'Urbanisme.....	7
Le thème du LOGEMENT.....	11
La vision.....	11
Les enjeux.....	11
Les constats.....	12
Les propositions pour le logement.....	15
Le thème de la MOBILITE.....	18
La vision.....	18
Les enjeux.....	18
Les constats.....	18
Les propositions pour la Mobilité.....	20
Le thème de L'ALIMENTATION RESILIENTE.....	27
La vision.....	27
Les enjeux.....	27
Les constats.....	28
Les propositions pour l'Alimentation Résiliente.....	29
Le thème de la PARTICIPATION CITOYENNE.....	31
La vision.....	31
Les enjeux.....	32
Les constats.....	33
Les propositions pour la Participation Citoyenne.....	34
Conclusion.....	38

Introduction

Tous les axes de réflexion ne pouvant être développés, nous avons choisi cinq thèmes : l'urbanisme, le logement, la mobilité, la résilience alimentaire et la participation citoyenne.

Chaque thème a été abordé en tenant compte des défis écologiques, sociaux et sociétaux actuels, en visant à construire une ville plus résiliente, conviviale et démocratique.

L'architecture choisie dans notre présentation vous permettra de commencer par vous imprégner de la **vision** et des **enjeux** de chaque thème, puis d'évaluer le chemin à parcourir en partant des **constats** et des **propositions** d'actions pour que cette vision devienne réalité.

Le thème de la MOBILITE



La vision

En réorganisant les moyens de transports en commun et en développant des voies de mobilités actives (vélo, marche) autour des centres d'activités et des commerces locaux, il est possible d'atteindre l'objectif de développement durable 11.2 de l'ONU :

Assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière.

Autrement dit, nous avons l'ambition d'une offre de mobilité à la fois plus sobre pour réduire l'empreinte carbone et l'émission de gaz à effet de serre mais aussi plus inclusive pour intégrer tout le territoire et tous les habitants de la commune (polarisée autour de 8 quartiers) et que l'on veut plus résiliente.

Le fait d'encourager les mobilités actives et les transports en commun nous apportera de nombreux bénéfices, aussi bien pour la santé, le confort de vie que pour les liens sociaux.

Les enjeux

Si l'on se fixe pour objectif de vivre dans une ville où tout est accessible en 15 min et où le temps de transport pour aller au travail n'excède pas 30 min, et ceci sans utiliser la voiture, nous pouvons considérer les limites de distances suivantes :

Marche : 1,5 km

Vélo : 4 km

Transports en commun : 12 km

Nous constatons que malgré son étalement urbain, la distance séparant les quartiers de notre commune n'excède pas 12 km. Il est donc possible de proposer une offre de transport inter quartiers. Par ailleurs, la distance moyenne effectuée par jour et par personne dans la métropole est de 26 km en 77 min, soit 13 km pour un aller en 38 min. Cela correspondrait à 1,5 km de marche (15min) et 11,5 km de transports en commun (15 min) ou encore 4 km de vélo (15 min) et 11,5 km de transports en commun (15min).

Pour réaliser cet objectif, il nous faut un maillage suffisant en transports en commun de la commune et entre la commune et les pôles d'activités. Nous avons aussi besoin de lieux pour connecter les mobilités actives aux transports en commun, point bloquant actuellement car seulement 3 % des déplacements sont intermodaux³.

Les constats

Actuellement le moyen de transport le plus utilisé reste la voiture et ceci malgré le fait que ce mode de déplacement est polluant (gaz à effet de serre, particules fines), source de nuisances sonores, de stress... Dans la métropole Bordelaise, qui est la seconde ville de France la plus congestionnée⁴, le trafic extra-rocade a augmenté de 1,8 % en 1an et la congestion dans le secteur Ouest a augmenté de 3,9 %⁵.

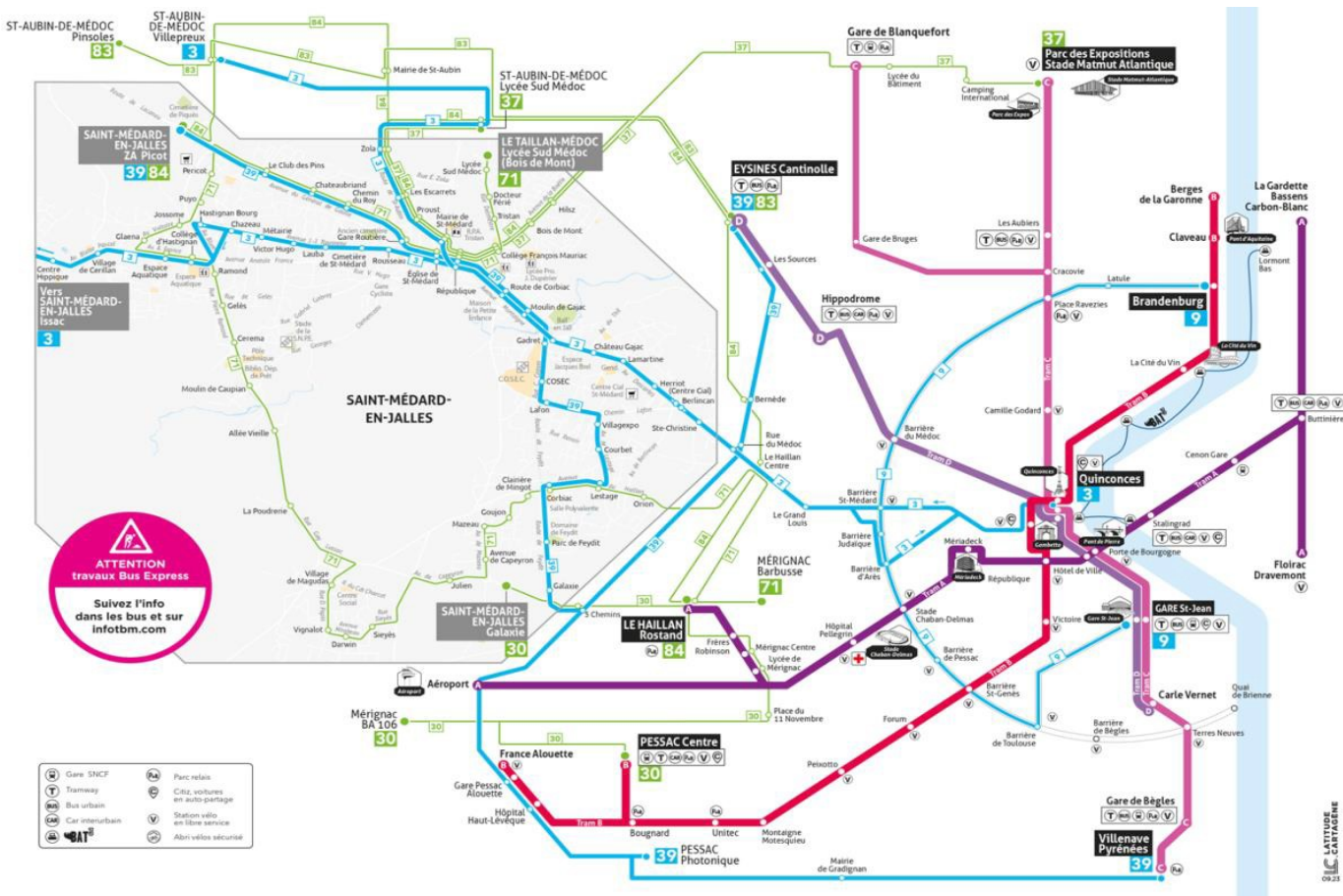
Mais si on se penche sur la métropole dans sa globalité, le nombre de déplacements est stable malgré l'augmentation de la population et surtout le volume de déplacements en voiture a chuté de 20 % entre 2009 et 2021⁶. Il y a donc eu un changement de mode de déplacement au profit du vélo (+ 124 % sur la même période) et des transports en commun (+13 %).

Cette forte progression du vélo est notamment due au plan vélo de la métropole qui a fait passer le nombre de kilomètres de bandes dédiées de 650 km en 2012 à 1 517 km en 2021⁷. En revanche, les déplacements à vélo sont principalement effectués intra-boulevards, là où l'aménagement a le plus progressé.

À Saint Médard en Jalles, où 55 % de la population a entre 20 et 64 ans, 50,4 % des ménages ont au moins 2 voitures. Ceci est en particulier lié au fait que 74,7 % des actifs travaillent en dehors de la commune et que 83,9 % de ces trajets sont faits en voiture⁸. Sans parler du fait que notre commune est la plus étalée de la métropole.

Face à ce constat plutôt négatif pour notre ville, une statistique devrait nous faire réagir, nous pousser à changer notre façon de nous déplacer : 78 % des déplacements dans la métropole font moins de 5 km ! De plus 33 % des déplacements sont liés à des activités obligées (travail et études) et 25 % à des achats⁹.

Les transports en commun à ce jour :



Les propositions pour la Mobilité

Les propositions que nous faisons s'articulent fondamentalement autour de l'impératif d'intermodalité des modes de transports. Comme nous l'avons souligné plus haut, ce qui importe selon nous c'est l'importance de la vision systémique. Elle nous oblige à penser les modes de déplacement en terme de complémentarité de façon à s'inscrire totalement dans la transition écologique tout en refusant des ruptures brutales qu'une transition comme celle que nous connaissons pourrait entraîner d'autant que des enjeux de justice sociale se posent.

3.1 A court terme

➤ Le pédibus

❖ Proposition Mobilités 3.1.1

Proposer des ateliers pour que les parents de différentes classes se rencontrent, et proposer un modèle de fonctionnement pour la mise en place d'un pédibus.

❖ Proposition Mobilités 3.1.2

Mettre à disposition pour les premières fois un accompagnateur afin que les futurs parents/bénévoles se sentent à l'aise avec la prise en charge des enfants.

❖ Proposition Mobilités 3.1.3

Proposer un accompagnement pour répondre aux questions des bénévoles et à leurs problèmes. Faire un point d'étape au bout d'1 mois, 3 mois et 6 mois.

❖ Proposition Mobilités 3.1.4

Mettre en place un Groupe Étude Projet sur l'organisation de pédibus.

Les bénéfiques :

- *Eduquer les enfants à des modes de transports actifs.*
- *Libérer les parents de la contrainte de la dépose des enfants pour les inciter à prendre un moyen de transport alternatif.*
- *Créer du lien social entre les parents se relayant à tour de rôle.*

➤ Sécurisation et signalétique des voies

❖ Proposition Mobilités 3.1.5

Mettre en place une signalétique au sol pour avertir les voitures d'un croisement avec une voie de mobilité active.

❖ Proposition Mobilités 3.1.6

Donner la priorité à ces voies sur les voitures via des cédez le passage ou des feux à déclenchement manuel (où le temps d'attente est quasiment nul pour la personne utilisant cette voie).

❖ Proposition Mobilités 3.1.7

Mettre en place un système d'éclairage ou de signalétique réfléchissante pour augmenter la sécurité de nuit ou par mauvais temps.

❖ Proposition Mobilités 3.1.8

Mettre en place des panneaux d'informations à chaque croisement de voies de mobilités actives indiquant la distance vers les lieux d'activités ainsi que le temps moyen à pied ou à vélo.

Les bénéfices :

- *Incitation à utilisation de ces voies via l'aspect sécuritaire.*
- *Diminution du temps de trajet pour les mobilités actives.*
- *Ralentissement des voitures en ville pour les inciter à considérer un moyen de transport alternatif.*

➤ **Diminution de la vitesse en ville**

❖ Proposition Mobilités 3.1.9

Réduire la vitesse à 30 km/h dans les cœurs de quartier et sur toutes les routes ayant une piste cyclable ou croisant une voie de mobilité active.

Les bénéfices :

- *Incitation à considérer un moyen de transport alternatif du fait de la convergence des niveaux d'accessibilité des différents modes de déplacement.*
- *Augmentation de la sécurité sur les routes à piste cyclable non sécurisées.*

➤ **Flex aéro et horaires des lignes**

❖ Proposition Mobilités 3.1.10

Demander à TBM de diminuer le coût de ce service qui est actuellement de 5 € l'aller simple sans abonnement et 3 € avec abonnement. Coût actuel non incitatif comparé à la voiture.

❖ Proposition Mobilités 3.1.11

Élargir les plages horaires des lignes pour les adapter aux horaires des zones desservies (par exemple ligne 39 n'est pas adaptée à l'aéroport).

Les bénéfices :

- *Diminution du nombre de personnes utilisant leur voiture.*
- *Augmentation du trafic pour ce service.*
- *Cohérence entre les moyens de transports et les horaires d'ouverture des zones desservies.*

➤ **Journées sans voitures**

❖ Proposition Mobilités 3.1.12

Promouvoir des journées sans voitures au cœur de chaque quartier.

❖ Proposition Mobilités 3.1.13

Mettre en place de manière régulière, par exemple tous les week-ends, ou en fonction d'événements locaux (marché), la fermeture de certaines rues pour créer des zones réservées aux mobilités douces.

Les bénéfices :

- *Faire découvrir une autre mobilité aux citoyens*
- *Favoriser un espace piéton lors des événements locaux*

➤ **Développement du télétravail**

❖ Proposition Mobilités 3.1.14

Mettre en place plus de télétravail et de manière réfléchie. Inciter les entreprises à développer le télétravail lorsque le poste de travail s'y prête.

❖ Proposition Mobilités 3.1.15

Mettre en place du télétravail adaptatif, c'est-à-dire permettre de télé-travailler quelques heures le matin et le soir pour étendre les plages horaires d'embauche et de débauche.

Les bénéfices :

- *Diminution du nombre de trajets avec le télétravail journée.*
- *Diminution des bouchons et donc des nuisances et de la pollution associée grâce au télétravail adaptatif.*

➤ **Collecter de la data**

❖ Proposition Mobilités 3.1.16

Effectuer un sondage auprès de toutes les personnes vivant, étudiant ou travaillant dans la métropole et rendre les résultats publics.

Les bénéfices :

- *Planifier plus efficacement les développements futurs.*
- *Faire prendre conscience à la population des progrès possibles.*

➤ **Information aux usagers**

❖ Proposition Mobilités 3.1.17

Informers les salariés sur la prise en charge par l'employeur. Communiquer auprès des salariés pour mettre en avant la participation de 50 % de l'employeur aux abonnements aux transports en commun pour le trajet domicile travail.

Les bénéfices :

- *Inciter les salariés à changer leurs habitudes de transport via l'aspect financier.*

3.2 A moyen terme

➤ **Densification du réseau de voies de mobilités actives**

❖ Proposition Mobilités 3.2.1

Créer un maillage de voies entre tous les quartiers de la ville sans rupture de continuité. Créer des voies permettant à tous de se déplacer entre les quartiers via un mode actif, ceci afin d'accéder facilement soit à des commerces locaux soit à un transport en commun permettant de parcourir la ville en 15 min de transport.

❖ Proposition Mobilités 3.2.2

Créer ce maillage en concertation avec les habitants.

Les bénéfices :

- *Rapprocher les habitants des lieux de commerces et de transports.*
- *Favoriser l'intermodalité.*

➤ **Sécurisation des voies**

❖ Proposition Mobilités 3.2.3

Sécurisation des voies près des lieux d'échanges, culturels, ... Mettre en place des rues à accès limités avec priorité aux mobilités actives. Transformer les rues proches des écoles, des commerces, des Ehpad, ... en rue sécurisée et incitant à une mobilité active.

Les bénéfices :

- *Sécuriser les abords des lieux de vie et d'échanges.*
- *Inciter les gens à venir via un moyen de mobilité actif.*
- *Proposer un lieu agréable favorisant les échanges.*

➤ **Création de pôles d'échanges au service de l'intermodalité**

❖ Proposition Mobilités 3.2.4

Création de places/lieux permettant de changer de mode de transport facilement (voiture, bus, tram, marche, vélo, trottinette, ...). Connecter ensemble les différentes voies de mobilités actives avec les lignes de transports en commun autour d'un lieu agréable et sécurisé.

❖ Proposition Mobilités 3.2.5

Créer des places de stationnement avec sol perméable bien inséré dans le paysage.

❖ Proposition Mobilités 3.2.6

Mettre en place du mobilier urbain permettant d'attendre un transport en commun de manière agréable dans un espace vert.

❖ Proposition Mobilités 3.2.7

Création d'abris sécurisés. Mettre en place des abris sécurisés et accessibles à tous gratuitement pour stationner son moyen de transport actif pour soit aller faire des achats, soit changer de mode de transport.

Les bénéfices :

- Favoriser l'intermodalité.
- Favoriser les déplacements actifs en permettant de laisser son moyen de transport en sécurité pour continuer à pied.

➤ **Tarification**

❖ Proposition Mobilités 3.2.8

Tarification des transports en commun. Entamer des discussions avec la métropole et TBM pour mettre en place la gratuité totale des transports en commun si possible sur toute la métropole.

Les bénéfices :

- Incitation financière à prendre les transports en commun.
- Reporter les transports en voiture sur des moyens intermodaux.

➤ **Promotion de la marche**

❖ Proposition Mobilités 3.2.9

Promotion de la marche. Encourager un mode de déplacement à part entière, certes le plus pratiqué, notamment dans son mode récréatif.

Les bénéfices :

- Incitation à marcher ce qui permet de pratiquer une activité physique régulière.
- Amélioration de la qualité de vie et des interactions sociales.

➤ **Commerces**

❖ Proposition Mobilités 3.2.10

Favoriser les commerces locaux. Modifier le PLU, en particulier l'atlas des linéaires commerciaux, pour interdire l'implantation de bureaux ou de services sur de petites zones de rencontres, pour préserver les cœurs de quartier.

Les bénéfices :

- Préserver les commerces locaux et la vie de quartier.

➤ **Routes et moyens de transports**

❖ Proposition Mobilités 3.2.11

Arrêter le développement des routes. Ne plus créer de nouvelles routes et ne pas augmenter la capacité des routes actuelles. Favoriser la création de nouvelles voies pour les mobilités actives et pour les transports en commun en site propre au lieu de passer d'une simple voie à une double voie pour les voitures.

❖ Proposition Mobilités 3.2.12

Autopartage. Mise en place de voitures en partage en périphérie des différents quartiers de la ville pour les longs trajets. Réfléchir à la façon d'organiser cet autopartage, gestion via une société ou via une association ou une SCIC.

❖ Proposition Mobilités 3.2.13

Aménagement des bus. Améliorer l'aménagement intérieur des bus pour permettre le transport de vélos, sacs de courses.

Les bénéfices :

- *Incitation à utiliser d'autres moyens de transport.*
- *Transformation sur le long terme des axes routiers actuels.*
- *Favoriser les déplacements multi modaux.*
- *Réduction du nombre de voitures.*
- *Libération de l'espace urbain lié aux places de stationnement.*
- *Augmentation du pouvoir d'achat grâce à la mutualisation.*

3.3 A long terme

❖ Proposition Mobilités 3.3.1

Réorganisation du réseau de transports en commun. Redessiner le plan des transports en commun pour que celui-ci ne soit plus principalement centré sur l'intra rocade. Entamer des discussions avec la métropole et TBM pour redessiner la carte des transports en commun.

Les bénéfices :

- *Diminution du temps de transport entre les quartiers.*
- *Diminution du temps de transport avec les pôles d'activités aux heures de pointes.*
- *Pousser à un abandon de la voiture pour les trajets domicile-travail.*

➤ **Repenser la RD 1215**

(Route entre Bordeaux et Salaunes ayant un très fort trafic pendulaire)

❖ Proposition Mobilités 3.3.2

Repenser les giratoires qui sont sources de congestion pour favoriser les flux aux intersections.

❖ Proposition Mobilités 3.3.3

Offrir une solution de transports en commun régulière pour aller à Lacanau.

Les bénéfices :

- *Décongestion de la RD 1215 entre Saint Médard en Jalles et la rocade.*
- *Offrir une solution de transports en commun régulière pour aller à Lacanau.*
- *Favoriser l'intermodalité.*

➤ **Financement**

❖ Proposition Mobilités 3.3.4

Financement de la mobilité. Utiliser l'augmentation du prix de l'immobilier lié au développement d'un réseau de transport pour financer ce réseau. Il faudrait réfléchir à un moyen de pouvoir prélever une taxe sur l'augmentation de l'immobilier «anormal» pour pouvoir financer la mobilité.

Les bénéfices :

- *Augmentation du budget des villes pour développer les infrastructures.*
- *Limitation de l'inflation sur l'immobilier de par la taxation du surplus.*

Conclusion

Nous, les membres de la Convention Citoyenne, après un an de travail collectif intense, nourri d'échanges avec des experts et des représentants associatifs, publics et économiques, sommes en capacité de présenter 110 propositions à nos élus et nos concitoyens.

Nous avons conscience que nous sommes ambitieux, que certaines propositions bousculent, nous obligent parfois à changer d'angle de vue. Nos différences d'opinions, de modes de vie, de culture, d'origine sociale ont rendu nos débats animés, passionnés, difficiles quelquefois. Mais, nous avons gardé notre objectif initial : Quel Saint -Médard en Jalles souhaitons nous en 2040 ?

Nous considérons que la réussite de cette convention citoyenne dépendra en grande partie du respect par les élus de leur engagement à prendre en compte et transmettre nos propositions. C'est pourquoi nous souhaitons continuer à être associés aux restitutions et au suivi de la mise en œuvre de nos propositions.

Nous pensons également qu'il est important, et nous sommes prêts à nous engager pour cela, que tous nos concitoyens, habitants ou « usagers » de Saint Médard en Jalles, puissent se saisir des sujets que nous avons travaillés.

Enfin, forts de cette expérience humaine, nous encourageons vivement la tenue de nouvelles conventions citoyennes dans notre ville.

Prouvons qu'à Saint Médard en Jalles, tous les citoyens, élus, habitants, agents, peuvent réfléchir et décider ensemble pour dessiner notre ville de demain.

